

La Fondation du Stade est sauvée de la faillite

Le Grand Conseil a octroyé hier une aide financière annuelle de 1,8 million à la fondation pour gérer le Stade de Genève

Ce n'était pas la passe la plus difficile à réussir, mais c'est celle qui offre à l'équipe de la Fondation du Stade de Genève la possibilité de marquer le but en or. Hier, le Grand Conseil a accepté (sans opposition) d'injecter dans cette fondation un montant annuel de 1,84 million jusqu'en 2020. Une somme qui permettra enfin d'assurer l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure sportive.

Car comme l'a rappelé la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta dans son intervention, depuis la mise en exploitation du stade, il y a treize ans, les problèmes financiers n'ont jamais cessé. Tout simplement parce qu'un stade de football n'est jamais rentable. «Le problème, c'est que ce qu'aurait dû rapporter le centre commercial en droit de superficie a été mis dans le financement de l'infrastructure», a rappelé la magistrate. Il n'y avait par conséquent plus d'argent pour assurer le quotidien. Autrement dit, il y a un trou dans la coque du navire.

Selon la magistrate, on en était au point où il fallait choisir: détruire le stade ou accepter de lui donner les moyens de se maintenir à flot. «Mais je pense qu'un canton comme Genève a besoin de cette infrastructure», a-t-elle conclu. C'était visiblement l'avis des députés, puisque l'aide a été acceptée par 56 oui et 8 abstentions (venues des Verts et d'Ensemble à Gauche).

Techniquement, le vote porte

sur une subvention à l'exploitation de 1,09 million par an de 2017 à 2020. Mais à cette somme, il faut ajouter 750 000 francs de subvention d'investissement, qui seront prélevés annuellement sur les crédits de renouvellement de l'office des bâtiments. De quoi couvrir les frais de maintenance de l'enceinte.

De fait, plusieurs modèles ont été tentés. Du 11 mars 2011 au 30 juin 2015, c'est le Servette FC qui avait en main l'exploitation et l'entretien du stade. Passons sur les mésaventures du club! Même sans cela, ce n'était pas jouable. Au 1er juillet 2015, c'est donc la Fondation du Stade qui a pris le relais.

En Commission des finances, son président actuel, l'ancien conseiller d'Etat Laurent Moutinot, a joué cartes sur table: «A ce jour, la fondation a 359 935 francs en caisse. Ses revenus ne lui permettent déjà pas d'assumer les charges courantes, ils ne permettent pas non plus d'assurer l'entretien du stade.» En clair, on était à deux doigts de la cessation d'activité. Autant dire que le vote d'hier était très attendu.

Le Grand Conseil s'est ensuite penché sur les fins d'années scolaires trop peu studieuses au niveau de l'école obligatoire. Titillée notamment par une motion du PLR Jean Romain, Anne Emery-Torracinta a pris des mesures qui ont fait l'objet d'un rapport discuté hier et dont le parlement a pris acte.

En résumé, les évaluations communes seront avancées et moins nombreuses au Cycle et les cours devront se poursuivre jusqu'à la fin de l'avant-dernière semaine d'école. **Eric Budry**

